



## Téléchargement sur téléphone portable

Par **petit nouveau**, le **21/11/2008** à **16:41**

Dimanche 16/11 je décide de télécharger un morceau de musique en passant par le portail SFR avec mon téléphone portable. Je trouve le bon morceau, j'accepte les conditions de vente, le téléchargement commence mais une fois terminé un message m'informe de l'impossibilité d'enregistrer sur mon portable le morceau de musique (alors que j'ai déjà réussi auparavant et que j'ai suffisamment de mémoire).

En plus la page se bloque et je reviens en arrière avant de couper la communication. En regardant mon crédit je me rend compte que j'ai été débité de 3 fois le montant sans rien contrepartie !!

Par ailleurs j'ai essayé de contacter SFR mais il n'y a rien de très accessible...

Est-ce normal au vue de la loi et que puis-je faire ?